

République Française
Département de Haute-Savoie

COMMUNE DE ONNION



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

~ Séance du 27 janvier 2026 ~

L'an deux mille vingt-six, le 27 janvier à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de ONNION, dûment convoqué le 22 janvier 2026, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur André GERVAIS, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 10
Absents : 01
Absents excusés : 04
Pouvoirs : 04 (MAURE Sigrid ayant donné procuration à PAPI Guillaume – VELAT Jocelyne ayant donné procuration à OBERSON Jean-François – JACQUARD Thierry ayant donné procuration à GERVAIS André et JEANTET Anne ayant donné procuration à MAURE Nadine)
Votants : 14
Secrétaire de séance : PAPI Guillaume

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
GERVAIS André	✓		GERVAIS Jean-Claude	✓		JACQUARD Thierry		✓
VELAT Jocelyne		✓	MAURE Sigrid		✓	CHARDON Brigitte	✓	
PAPI Guillaume	✓		OBERSON Jean-François	✓		JEANTET Anne		✓
MAURE Nadine	✓		MAURE Céline	✓		HAY Matthieu	✓	
JADOT Jean-Noël	✓		PASSY Dominique		✓	WAILL Benoist	✓	

DELIBÉRATION N° 09_2026	Droit de Prémption Urbain
ADOPTÉE à l'unanimité	

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Vu le code Général des Collectivités locales ;
 Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 210-1, L 211-1 alinéa 1^{er}, L 211-2, L 213-1 et suivants, R 213-1 et suivants, L 300-1 et suivants, D 213-13-1 et D 213-13-4 ;
 Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération 42-2019 du 03/06/2019 ;
 Vu la délibération 43-2019 du 03/06/2019 portant sur le DPU ;
 La commune d'Onnion a été destinataire d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) concernant la vente du bien suivant :

Dossier 1 :

Vente : Mme PACHECO Laurence

Désignation du bien :

- **Localisation : Somety Ouest**
- **Parcelle(s) : B/1175 (24 M2) – B/1176 (188 M2) – B/4077 (830 M2) – B/4079 (1309 M2)**

- **Caractéristiques du bien : Une maison à usage d'habitation (surface habitable 148 m²) et jardin**

Dossier 2 :

Vente : SCI L'ACCUEIL SAVOYARD – M. et Mme CHEVRIER Yvon

Désignation du bien :

- **Localisation : 485 Route de Chateaublanc**
- **Parcelle(s) : A/1770 (234 M2) – A/1771 (531M2)**
- **Caractéristiques du bien : locaux dans un bâtiment en copropriété : lot N°36 – extérieur - 24/10000^{ème} un stationnement ; Lot N°07 : Bâtiment A Rdc- 3/10000^{ème} une cave – Lot N°18 : Bâtiment A 2^{ème} étage un appartement de 62.40 m²**

Dossier 3 :

Vente : Monsieur DAVID Jean

Désignation du bien :

- **Localisation : 528 route du Risse**
- **Parcelle(s) : A/1778 (1488 M2)**
- **Caractéristiques du bien : lot N°01 – 177/1000^{èmes} – garage avec jardin et pré**

Après exposé et avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Le Maire entendu et après en avoir délibéré,

A l'unanimité

Considérant que ces DIA ne présentent aucun intérêt pour la commune ;

DECIDE de ne pas exercer son droit de préemption sur les biens énoncés ci-dessus.

CHARGE Monsieur le Maire de porter ces informations à la connaissance de l'étude notariale en charge de vente de ces biens.

Ainsi fait et délibéré le 27 janvier 2026

Et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance,

PAPI Guillaume



Le Maire,

GERVAIS André

